



La Note d'analyse n° 162

« Industrie de défense européenne :
de la dépendance à la souveraineté »¹

ANNEXES

Annexe 1 – La place de l'OTAN dans les doctrines militaires de pays de l'UE

	Date d'adhésion à l'OTAN	Présence de bases OTAN	Participation au programme de partage nucléaire américain	Nombre de soldats américains d'active présents sur le territoire national	Citations de documents stratégiques nationaux caractérisant la relation à l'OTAN
Pays-Bas	1949	Oui	Oui	414	<i>2024 Defense White Paper: « A strong military is the very foundation of our security. To keep it strong, we will invest €1.5 billion a year in combat power on top of the existing budget and the measures set out in the 2022 Defence White Paper. Most of this investment and these measures will go toward enhancing NATO capabilities, because NATO's collective strength is what deters our adversaries. »²</i>

¹ Claeys G. et Moura S. (2026), « Industrie de défense européenne : de la dépendance à la souveraineté », La Note d'analyse, n° 162, HCSP, juin.

² Ministry of Defence, *Defence White Paper*, 2024 ; traduction : « Une force militaire solide constitue le fondement même de notre sécurité. Pour la maintenir à un niveau élevé, nous investirons 1,5 milliard d'euros par an dans les capacités de combat, en plus du budget existant et des mesures prévues dans le Livre blanc de la défense de 2022. »

	Date d'adhésion à l'OTAN	Présence de bases OTAN	Participation au programme de partage nucléaire américain	Nombre de soldats américains d'active présents sur le territoire national	Citations de documents stratégiques nationaux caractérisant la relation à l'OTAN
Pays baltes	2004	Oui	Non	57	En 2014, les pays baltes ont adopté la doctrine de « défense totale », qui repose sur 4 piliers : l'OTAN, l'intégration régionale, les forces conventionnelles, la société civile. Le document <i>National Security Concept of Estonia (2023)</i> illustre cette doctrine : Estonia's security is underpinned by its membership in the North Atlantic Treaty Organization (NATO) and the European Union (EU) and by close cooperation with allies and other international partners. Estonia considers the security of itself and its allies to be indivisible. » ³
Suède	2024	Non	Non	16	Rapport de la Commission de défense suédoise (2024) : « <i>As a NATO member, Sweden will maintain a strong national defence capability to contribute to both national and collective defence, in accordance with Article 3 of the North Atlantic Treaty. Sweden's membership of NATO and participation in its joint operational planning means increased demands on military and civilian capabilities. Total defence must be scaled to defend Sweden and Allies against an armed attack based on the collective defence within NATO.</i> » ⁴

La majeure partie de cet investissement et de ces mesures sera consacrée au renforcement des capacités de l'OTAN, car c'est la force collective de l'OTAN qui dissuade nos adversaires. »

³ Republic of Estonia, Government, *National Security Concept of Estonia, 2023* ; traduction : « La sécurité de l'Estonie est sous-tendue par son appartenance à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à l'Union européenne (UE), ainsi que par une étroite coopération avec des alliés et d'autres partenaires internationaux. L'Estonie considère que sa sécurité et celle de ses alliés sont indivisibles. »

⁴ Secretariat of the Swedish Defence Commission, « The Swedish Defence Commission's report on the development of the military defence », 26 avril 2024 ; traduction : « En tant que membre de l'OTAN, la Suède maintiendra une solide capacité de défense nationale afin de contribuer à la fois à la défense nationale et à la défense collective, conformément à l'article 3 du Traité de l'Atlantique Nord. L'adhésion de la Suède à l'OTAN et sa participation à la planification opérationnelle conjointe de l'Alliance entraînent des exigences accrues en matière de capacités militaires et civiles. [...] La défense totale doit être dimensionnée de manière à défendre la Suède et les Alliés contre une attaque armée, sur la base de la défense collective au sein de l'OTAN. »

	Date d'adhésion à l'OTAN	Présence de bases OTAN	Participation au programme de partage nucléaire américain	Nombre de soldats américains d'active présents sur le territoire national	Citations de documents stratégiques nationaux caractérisant la relation à l'OTAN
Allemagne	1955	Oui	Oui	36 436	National Security Strategy (2023) : « Germany's security is indivisible from that of our European partners and allies. Our commitment to NATO and the EU is unshakeable. We stand resolutely by the mutual defence pledge under Article 5 of the North Atlantic Treaty. National and collective defence is the core task of the Bundeswehr, and this task includes our contribution to NATO's deterrence capabilities. » ⁵
Italie	1949	Oui	Oui	12 662	Documento Programmatico Pluriennale (DPP, 2025-2027) : « L'Italia considera la NATO il pilastro fondamentale della sicurezza nazionale ed euro-atlantica, in grado di affrontare le minacce e le sfide emergenti a 360°. L'impegno italiano nell'Alleanza si configura nel rafforzamento della postura di deterrenza e difesa e nella costante attenzione verso tutte le direttrici strategiche, con particolare riguardo al sostegno dei Partner del Mediterraneo Allargato - area di preminente interesse nazionale – attraverso la promozione di iniziative di cooperazione e di sviluppo capacitivo nei settori della difesa e sicurezza. Tra le priorità rientra altresì il consolidamento del pilastro europeo della NATO, attraverso una maggiore sinergia e complementarità con l'Unione Europea. » ⁶

⁵ The Federal Government, *National Security Strategy*, 2023 ; traduction : « La sécurité de l'Allemagne est indissociable de celle de nos partenaires et alliés européens. Notre engagement envers l'OTAN et l'Union européenne est inébranlable. Nous restons résolument attachés à la clause de défense mutuelle prévue à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. La défense nationale et collective constitue la tâche centrale de la Bundeswehr, et cette mission inclut notre contribution aux capacités de dissuasion de l'OTAN. »

⁶ Ministero della Difesa, *Documento Programmatico Pluriennale*, 2025-2027 ; traduction : « L'Italie considère l'OTAN comme le pilier fondamental de la sécurité nationale et euro-atlantique, capable de faire face aux menaces et aux défis émergents à 360°. L'engagement italien au sein de l'Alliance se traduit par le renforcement de la posture de dissuasion et de défense, ainsi que par une attention constante à toutes les directions stratégiques, avec un intérêt particulier pour le soutien aux partenaires du "Méditerranée élargie" – zone d'intérêt national prééminent – par la

	Date d'adhésion à l'OTAN	Présence de bases OTAN	Participation au programme de partage nucléaire américain	Nombre de soldats américains d'active présents sur le territoire national	Citations de documents stratégiques nationaux caractérisant la relation à l'OTAN
Espagne	1982	Oui	Non	3 814	<i>Libro Blanco de la Defensa (2000) : « Somos un país afortunado por nuestra posición, auténtica encrucijada entre mundos diversos, Europa y el Norte de África, el Atlántico y el Mediterráneo, el Viejo y el Nuevo Continente. Contamos con un ambicioso e ilusionante proyecto en la Unión Europea, a quien le ha llegado la hora de la defensa. Disfrutamos de una organización colectiva, como es la OTAN, que garantiza nuestra propia Defensa y ello, junto con unas capacidades europeas crecientes, nos va a permitir contribuir a la estabilidad en la región euroatlántica. »⁷</i>
Pologne	1999	Oui	Non	369	<i>National Security Strategy of the Republic of Poland (2020) : « The process of strategic adaptation of NATO has led to the strengthening of the allied policy of deterrence and defence, including through the presence of allied forces in Polish territory. Poland's security is also shored up through the development of cooperation with the United States of America in the fields of security and defence, energy, trade, investment as well as research and development. »⁸</i>

promotion d'initiatives de coopération et de développement capacitatif dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Parmi les priorités figure également le renforcement du pilier européen de l'OTAN, grâce à une plus grande synergie et complémentarité avec l'Union européenne. »

⁷ Ministerio de Defensa, *Libro Blanco de la Defensa*, 2000 ; traduction : « Nous sommes un pays privilégié par notre position, véritable carrefour entre des mondes divers : l'Europe et l'Afrique du Nord, l'Atlantique et la Méditerranée, l'Ancien et le Nouveau Continent. Nous disposons d'un projet ambitieux et enthousiasmant au sein de l'Union européenne, qui arrive à l'heure de la défense. Nous bénéficions d'une organisation collective, comme l'OTAN, qui garantit notre propre défense et qui, avec des capacités européennes croissantes, va nous permettre de contribuer à la stabilité dans la région euro-atlantique. »

⁸ *National Security Strategy of the Republic of Poland (Stratégia Bezpieczeństwa Narodowego Rzeczypospolitej Polskiej*, 2020 ; traduction : « Le processus d'adaptation stratégique de l'OTAN a conduit au renforcement de la politique alliée de dissuasion et de défense, notamment par la présence de forces alliées sur le territoire polonais. La sécurité de la Pologne est également renforcée par le développement de la coopération avec les États-Unis

	Date d'adhésion à l'OTAN	Présence de bases OTAN	Participation au programme de partage nucléaire américain	Nombre de soldats américains d'active présents sur le territoire national	Citations de documents stratégiques nationaux caractérisant la relation à l'OTAN
Royaume-Uni	1949	Oui	Non (programme autonome)	10 156	<i>Strategic Defence Review (2025) : The UK's strategic strength comes from our allies and, in a dangerous world, our unshakeable commitment to NATO means we will never fight alone. But 'NATO First' does not mean 'NATO only'. The UK should take a pragmatic approach to bolstering collective security in the Euro-Atlantic through stronger bilateral and minilateral partnerships.</i> ⁹
France	1949 ; sortie du commandement intégré en 1966 ; réintégration en 2009	Non	Non (programme autonome)	82	<i>Revue nationale stratégique (2025) : La France, membre fondateur de l'OTAN, sera un moteur d'un pilier européen fort et crédible de l'Alliance. Le renforcement de celui-ci, avec le concours des institutions européennes et des États européens, est indispensable afin de pallier les effets d'un moindre engagement américain tout en préservant la sécurité du continent. Avec les Européens, notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Pologne, l'Italie, les États baltes et les pays nordiques (Finlande, Norvège et Suède), elle continuera à donner corps à ce pilier en incarnant la capacité des Européens à agir pour la défense de la zone euro-atlantique, au profit de la paix sur le continent, y compris de manière autonome si nécessaire. Le renforcement de l'engagement français au sein de l'Alliance, et plus largement des nations européennes, en est une condition essentielle.</i>

d'Amérique dans les domaines de la sécurité et de la défense, de l'énergie, du commerce, de l'investissement ainsi que de la recherche et du développement. ».

⁹ Ministry of Defence, *Strategic Defence Review*, 2025 ; traduction : « La force stratégique du Royaume-Uni provient de nos alliés et, dans un monde dangereux, notre engagement inébranlable envers l'OTAN signifie que nous ne combattons jamais seuls. Mais l'OTAN d'abord ne signifie pas seulement OTAN. Le Royaume-Uni doit adopter une approche pragmatique pour renforcer la sécurité collective dans l'espace euro-atlantique grâce à des partenariats bilatéraux et minilatéraux plus solides.

Annexe 2 – La dépendance en matières premières et intrants critiques

La dépendance européenne aux matières premières critiques et aux intrants énergétiques limite l'autonomie de la base industrielle de défense et expose l'UE à des ruptures d'approvisionnement en cas de crise. Malgré des initiatives récentes, la reconstitution de ces chaînes de valeur nécessite des investissements massifs et une planification publique de long terme. Depuis l'« Initiative sur les matières premières » (2008), la Commission européenne identifie et actualise une liste de ressources essentielles à l'économie et à la base industrielle de défense pour la fabrication de systèmes d'armes.

Or, l'Europe reste fortement dépendante d'approvisionnements extérieurs pour plusieurs ressources stratégiques comme les terres rares. Essentielles à la production d'aimants utilisés dans les moteurs, radars, drones ou missiles, elles sont dominées par la Chine, qui concentre 69 % de la production minière mondiale et 88 % des capacités de raffinage. Si ces ressources sont géologiquement abondantes, leur transformation est complexe, coûteuse et polluante, ce qui explique la concentration industrielle. Cette dépendance, qui fragilise directement les capacités militaires européennes, résulte de choix économiques passés, marqués par la désindustrialisation occidentale face à la baisse des prix induite par la montée en puissance chinoise. La dépendance européenne est également marquée pour le bore (99 % importés de Turquie) et les métaux du groupe du platine (71 % d'Afrique du Sud). Face à ces risques, l'UE a engagé une stratégie de relocalisation partielle de la production de terres rares (extraction, raffinage, recyclage), avec des objectifs à horizon 2030 : 10 % d'extraction domestique, 40 % de transformation, 25 % de recyclage, et une dépendance maximale de 65 % vis-à-vis d'un seul pays. Des projets industriels (ex. Kiruna en Suède) et des financements européens visent à soutenir cet effort, encore limité.

Les intrants énergétiques (poudres et explosifs) constituent une seconde vulnérabilité critique pour l'industrie de défense. La nitrocellulose, indispensable à la propulsion des munitions, et le TNT, utilisé comme charge explosive, conditionnent directement la capacité à mener un effort de guerre. Or, les capacités européennes de production sont tout juste suffisantes.

Annexe 3 – L'industrie de défense face à des goulets d'étranglement

L'industrie de défense européenne est engagée dans une phase de montée en puissance. La hausse rapide des budgets militaires depuis 2022, appelée à se prolonger avec l'objectif de porter les dépenses de défense des alliés européens de l'OTAN à environ 3,5 % du PIB, se traduit par une forte accélération de la demande d'équipements. En France, la production du secteur a ainsi progressé d'environ 20 % entre 2022 et mi-2025, tandis que les carnets de commandes atteignent des niveaux historiquement élevés et que les capacités de production sont désormais proches de la saturation. Cette dynamique met en lumière des contraintes structurelles qui limitent la capacité de l'industrie à répondre efficacement à ce choc de demande.

Le principal goulot d'étranglement réside aujourd'hui dans la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, qu'il s'agisse d'ingénieurs spécialisés, de techniciens ou d'ouvriers. Cette tension est renforcée par la concurrence d'autres secteurs industriels et technologiques, ainsi que par les exigences propres à la défense (habilitations, contraintes de nationalité). Dans ce contexte, les besoins de recrutement sont considérables : à l'échelle européenne, plusieurs centaines de milliers de postes devront être pourvus d'ici 2030, dont plusieurs dizaines de milliers en France à court terme.

À ces tensions sur le travail s'ajoutent des contraintes persistantes de financement, qui affectent particulièrement les PME et les ETI de la base industrielle et technologique de défense. Malgré la reconnaissance progressive de ces difficultés par les pouvoirs publics, les entreprises du secteur restent confrontées à un accès plus limité au crédit, aux services bancaires et aux financements en fonds propres que leurs homologues civiles. L'évolution du cadre européen de la finance durable a contribué à renforcer ces obstacles en orientant les flux financiers vers des activités considérées comme « durables », au détriment d'un secteur parfois exclu *de facto* par certains investisseurs.

Enfin, la structure même du marché européen de la défense constitue un frein majeur à l'efficacité de l'effort industriel. La fragmentation persistante de la demande, organisée autour de marchés nationaux cloisonnés, empêche la réalisation d'économies d'échelle, limite la standardisation des équipements et renchérit les coûts unitaires. Elle freine également l'innovation en réduisant la taille des débouchés et en maintenant des barrières à l'entrée élevées pour les nouveaux acteurs. À l'inverse, les États-Unis bénéficient non seulement d'un marché unifié, mais aussi de

pratiques d'achat plus agiles, capables d'intégrer rapidement des innovations issues du secteur civil grâce à des dispositifs contractuels flexibles et des structures dédiées.

Au total, la combinaison d'une demande en forte expansion et de contraintes d'offre multiples – travail, financement, organisation du marché – fait peser un risque de hausse des prix et de ralentissement des livraisons, susceptibles de compromettre l'efficacité du réarmement européen.

Annexe 4 – Les principales modalités de gestion des programmes en coopération par les organismes publics en Europe

Mécanisme ou institution utilisée	Rôle	Mode de financement	Décision de coopérer	Exemples de programmes
Accord intergouvernemental (traité, mémorandum d'entente, etc.)	Coordonner la coopération de gré à gré entre États	Budgets des États	États	SCAF (R & D sur futur avion de combat) Meteor (missile) MGCF (futur char de combat)
OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement)	Gérer des programmes en coopération pour le compte des États	Budgets des États	États	A400M (avion de transport), Tigre (hélicoptère d'attaque) Essor (radiocommunication)
OTAN	Gérer des programmes en coopération pour le compte des États avec NETMA (Nato Eurofighter 2000 and Tornado Management Agency) et NAHEMA (Nato Helicopter Management Agency) Réaliser des achats communs avec la NSPA (Nato Support and Procurement Agency)	Budgets des États	États	NH90 (hélicoptère de combat) Eurofighter (avion de combat) Carburants Équipements médicaux
Agence européenne de défense (AED)	Coordonner des programmes en coopération pour le compte des États Améliorer la coordination entre États	Budgets des États (majoritaire) Fonds européen de défense (minoritaire)	États	FMTC (R & D sur le futur avion de transport)
Fonds européen de défense	Inciter à la mise en place de programmes en coopération	Budget de l'UE, budgets des États	Commission européenne (avec Parlement européen et États via le Conseil)	ENGRT II (R&D sur voilure tournante)

Source : HCSP